



Rueil-Malmaison, le 07 octobre 2014

Lettre d'information destinée aux pharmaciens d'officine et hospitaliers, neurologues de ville et hospitaliers et médecins généralistes

Objet: Mise à disposition d'alternative visant à pallier l'indisponibilité de MANTADIX 100 mg, capsule (chlorhydrate d'amantadine) : SYMMETREL 100 mg, gélule (chlorhydrate d'amantadine).

Madame, Monsieur, Cher confrère,

En accord avec l'ANSM, dans le contexte d'indisponibilité de MANTADIX 100 mg, capsule (chlorhydrate d'amantadine), Bristol-Myers Squibb met à la disposition des patients pour lesquels une alternative thérapeutique ne peut pas être envisagée, à titre exceptionnel et transitoire, une spécialité comparable initialement destinée au marché néerlandais :

SYMMETREL 100 mg, gélule (chlorhydrate d'amantadine), boîte de 30

Dans ce contexte, cette spécialité sera distribuée auprès des officines et des PUI à titre gracieux.

SYMMETREL, ainsi mis à disposition, est initialement destiné au marché néerlandais. Les éléments de conditionnement de ce médicament (étiquetage, notice) étant rédigés en néerlandais, une étiquette en français est apposée sur chaque étui. Chaque livraison sera accompagnée de la présente information et de la notice de SYMMETREL traduite en français et destinée à être remise au patient.

SYMMETREL est comparable à MANTADIX sauf pour ce qui concerne sa composition en excipients. Nous attirons votre attention sur le fait que SYMMETREL contient les excipients à effet notoire suivants : Huile de soja, Parahydroxybenzoate d'éthyle, Parahydroxybenzoate de propyle, Sorbitol.

Nous vous précisons que Bristol-Myers Squibb prend en charge l'exploitation du médicament importé, en ce qui concerne notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Aussi, afin de pouvoir disposer de SYMMETREL, nous vous demandons de prendre contact au 0810 410 500**. Votre livraison sera réalisée dans un délai de 48h et dans la limite d'un mois de traitement renouvelable par patient.

Pour toute question d'ordre médical, ou notification d'effet indésirable, nos services d'information médicale ou de pharmacovigilance se tiennent à votre disposition au numéro Azur¹ suivant 7/7 - 24/24 : 0 810 410 500* (ou 01 58 83 84 96), ou infomed@bms.com ou par fax au 01.58.83.66.98.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher confrère, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Frédéric BASSI
Pharmacien Responsable

Docteur Naimi Missoum
Directeur Médical Exécutif

¹ prix d'une communication locale